



Le Pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé s'axe sur le cancer et le vieillissement !

Le 14 octobre, le pôle Cancer-Bio-Santé a signé son Contrat de Performance 2013-2018 en présence des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales. Cette signature officielle, organisée à Toulouse dans le cadre prestigieux de la soirée de gala du 5e European Cancer Cluster Partnering (ECCP 2013) dont CBS est l'instigateur et l'organisateur, a permis de consacrer la montée en puissance du pôle CBS, doté pour la période 2013-2018 d'une feuille de route stratégique ambitieuse et de nouvelles prérogatives. Le pôle Cancer-Bio-Santé, bi-régional sur les territoires de Midi-Pyrénées et du Limousin, sera toujours dédié au cancer mais s'occupera également des problématiques du vieillissement, deux priorités nationales de santé publique.

Les pays développés font aujourd'hui face à un vieillissement important de leurs populations. Selon l'INSEE, en 2050 en France, un habitant sur trois sera âgé de 60 ans ou plus, contre un sur cinq en 2005, ce qui, malgré les progrès sanitaires et médicaux des dernières décennies, augmentera les besoins médicaux et de prise en charge et la prévalence des pathologies liées à l'âge. Le Plan national Alzheimer lancé en 2008 ou la filière nationale de la Silver Economy initiée en avril 2013 illustrent cette prise de conscience de l'impact

du vieillissement des populations sur la stratégie nationale de santé. Pour le pôle CBS, étendre son champ d'activité à la thématique du vieillissement permettra de fédérer beaucoup plus largement les entreprises de la filière santé des deux régions, et non plus seulement celles strictement impliquées en oncologie.

Une mission élargie

Créé en 2005 lors de la première vague de labellisation de pôles de compétitivité dotant la France d'écosystèmes thématiques et territorialisés pour favoriser l'innovation, le pôle Cancer-Bio-Santé, originellement dédié au cancer, se voit confié la mission d'élargir son action à la thématique du vieillissement. Cet élargissement sectoriel, décidé par l'Etat au vu des résultats du pôle CBS, de l'environnement local et de la cohérence avec les thématiques actuelles, témoigne d'une grande confiance dans les capacités du pôle CBS à fédérer les compétences existantes, à renforcer les synergies entre filières et à répondre aux objectifs de l'ère 3 des pôles de compétitivité : devenir « une usine à produits d'avenir ». Ce virage majeur dans l'histoire du pôle CBS est aussi un défi important pour contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises biotech-santé des régions Midi-Pyrénées et Limousin, tout en répondant à des problématiques majeures de santé et à des besoins médicaux non satisfaits.

Cet élargissement du cancer au vieillissement est avant tout la résultante d'une cohérence thématique car les approches scientifiques, technologiques, cliniques et de prise en charge se rejoignent fréquemment. Ainsi, mis à part le Domaine d'Activité Stratégique 2 (DAS 2), qui reste dédié à la découverte de « Molécules d'intérêt thérapeutique et diagnostique » contre le cancer, les 3 autres DAS du pôle CBS s'intéresseront désormais aux deux thématiques. Le DAS 1 devient le DAS « Alimentation et Santé », intégrant la dimension de prévention des pathologies cancéreuses et de celles liées au vieillissement mais également les problématiques de nutrition clinique, notamment hospitalière mais également au domicile, un élément essentiel dans la prise en charge du patient cancéreux comme du patient âgé. Le DAS 3 reste focalisé sur les « Innovations Technologiques et Diagnostiques » dont les progrès permettent une meilleure prise en charge des patients dans le domaine de la cancérologie comme du vieillissement. Avec le DAS 4 centré sur le « Maintien à domicile », les approches de suivi et d'accompagnement des patients, avec notamment des dispositifs de surveillance, de monitoring ou de domotique sont utiles au patient traité d'un cancer et au patient âgé vivant dans son domicile pour une meilleure qualité de vie.

De nouvelles collaborations en vue

Si la prise en charge médicale dans ces deux axes thérapeutiques compte des similitudes permettant de créer des synergies intéressantes et des applications

connexes, cet élargissement Cancer-Vieillesse s'inscrit également en totale cohérence avec les Stratégies Régionales d'Innovation (SRI) des deux régions Midi-Pyrénées et Limousin mais aussi avec les domaines d'excellence locaux. Ainsi, des partenariats seront créés avec notamment le Gérontopole de Toulouse ou le « living lab » de Limoges, AutonomLab. Le pôle CBS développera également sur ces nouvelles thématiques de nouvelles collaborations inter-clusters (en local, national et international), afin de promouvoir la recherche transversale et transsectorielle et les innovations de rupture.

Signé pour la période 2013-2018, le contrat de performance précise notamment une feuille de route détaillée sur les 3 prochaines années. D'ici à 2016, les objectifs du pôle CBS priorisent deux points : - la démonstration de la capacité à intégrer une nouvelle thématique et à bâtir un écosystème de l'innovation en santé, source de progrès médicaux et de compétitivité sur deux problématiques de santé clefs du XXIe siècle et l'augmentation de l'activité à l'export des entreprises adhérentes, les marchés étrangers constituant un relais de croissance essentiel pour des entreprises innovantes aux technologies et aux marchés internationaux par définition.

MH

Contact :
Cancer-Bio-Santé
Pôle de compétitivité
Tél. : +33 (0)5 34 25 50 40
www.cancerbiosante.fr

EyeTechCare reçoit le prix du chercheur entrepreneur décerné par Acteurs de l'Economie et le CJD Rhône-Alpes

EyeTechCare SA, qui développe pour le marché de l'ophtalmologie des dispositifs médicaux thérapeutiques non-invasifs basés sur l'utilisation des ultrasons, a annoncé le 7 juin 2013 avoir reçu le prix du chercheur entrepreneur. Ce prix est décerné par la publication Acteurs de l'Economie et par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) Rhône-Alpes, dans le cadre de la 7^{ème} édition du Prix de l'Esprit d'Entreprendre.

Cette récompense, déclinée en neuf catégories, vise à promouvoir l'esprit d'entreprendre sous toutes ses facettes, et à mettre en lumière des acteurs qui œuvrent au développement de leur territoire et à la création de richesses, qu'elles soient économiques, sociales ou encore culturelles.

Un Prix prestigieux

La cérémonie de remise des prix, parrainée par Cédric Villani, mathématicien, médaille Fields et directeur de l'Institut Poincaré, s'est déroulée le 6 juin en fin d'après-midi à la CCI de Lyon, salle de la Corbeille. Neuf lauréats ont été récompensés pour leur valeur d'exemple, car ils entreprennent utilement et avec un sens du service et de leur territoire. Les autres catégories récompensées sont le prix de l'œuvre collective, le prix de l'exemple à l'international, le prix de l'entrepreneur culturel, le prix du rebond, le prix de l'action territoriale, le prix de l'entrepreneur social et solidaire, le prix spécial du jury et le grand prix.

Le prix du chercheur entrepreneur, en particulier, récompense une société ou

une personne qui a transformé avec succès des travaux de recherche en une action entrepreneuriale concrète, et peut justifier de ses premières retombées. La société récompensée doit s'inscrire dans une démarche éthique et citoyenne, visant à l'amélioration des conditions de vie ou de travail.

La société EyeTechCare primée cette année travaille sur une nouvelle méthode thérapeutique de prise en charge du glaucome. Elle a été retenue par le jury car les médecins et ophtalmologues consultés considèrent cette technologie comme une innovation de rupture. La société, créée en 2008, emploie près de 25 salariés. Les effectifs ont doublé sur les deux dernières années.

« Nous sommes très heureux de recevoir le prix du chercheur entrepreneur, qui confirme que nous avons pu transformer notre idée en une entreprise viable, malgré les difficultés et les paradoxes du financement français. Nous espérons aussi que les PME innovantes verront leur accès aux marchés publics facilité à l'avenir », indique Fabrice Romano, Directeur Général d'EyeTechCare. « Les multiples programmes mis en place par la région Rhône-Alpes nous ont permis de créer cette société, de la faire grandir et de compter déjà près de 25 salariés. Nous entamons désormais la commercialisation en Europe de notre produit, une étape cruciale dans le développement d'EyeTechCare. »

« Ce prix a pour objectif de mettre en lumière des personnalités dont la trajectoire exemplaire et les convictions témoignent qu'entreprendre constitue

un levier de construction personnelle, un ressort de mobilisation collective, un creuset de sens et d'accomplissement, pour eux-mêmes et pour les autres », indique Julien Tarby, rédacteur en chef adjoint d'Acteurs de l'Economie. « En effet, les lauréats associent leurs collaborateurs à cette dynamique, sont impliqués dans des domaines qui servent la collectivité, ou plus simplement exposent un parcours et des principes qui ont valeur d'exemple et donnent envie d'entreprendre. Tous sont acteurs bien plus que de l'économie. Car ce qu'ils entreprennent n'est pas une fin, mais un moyen : celui d'inscrire l'acte entrepreneurial dans l'intérêt de leur époque et de la société. »

Le jury de cette édition 2013 regroupait Frédéric Agate (CCI de Lyon), Abdenour Aïn Seba (Membre de Réalité Dialogue Social), Alain Asquin (IAE de Lyon), Laurent Bacouche (Salon des Entrepreneurs), Jean Breton (Directeur Associé Thésame Innovation), l'Esdes, Gérard Combe (Ceser), Ludovic Ducros (Pdt CJD Rhône-Alpes), Diane Dupré la Tour (Acteurs de l'Economie), Philippe Garcin (Réseau Entreprendre), Marc Grivel, Xavier Kergali (Salon des Entrepreneurs), Denis Lafay (Acteurs de l'Economie), Olivier Michel (Pdt CJD Grand Lyon), Claire Saddy (Présidente de Rhône-Alpes Pionnières), Jean-Pierre Vacher (TLM) et Laurent Van Soen (Erai).

Les partenaires institutionnels 2013 sont l'Apicil, BP2L, la Caisse des Dépôts et Consignations, la CCI de Lyon, l'Esdes, Oséo (BPI France), PriceWaterCoopers, la Région Rhône-Alpes et Mabéo. Réalisé avec le soutien de Subsistances, le prix bénéficie de partenariats médias avec La Tribune, TLM, RCF et le Salon des Entrepreneurs.

Un lauréat ambitieux

EyeTechCare SA développe pour le marché de l'ophtalmologie des dispositifs

médicaux thérapeutiques non-invasifs, basés sur les HIFU (Ultrasons Focalisés de Haute Intensité). La technologie HIFU permet de réaliser un traitement ambulatoire et rapide, tout en limitant les coûts et le risque pour le patient. EyeOP1, le premier dispositif développé par la société, est destiné au traitement du glaucome. Cette pathologie, qui touche environ 2% de la population mondiale, peut conduire à la cécité. A ce jour, aucune des thérapies disponibles sur le marché ne permet de traiter définitivement le glaucome. Les solutions proposées jusqu'à présent se sont construites autour des collyres, du laser et de la chirurgie, mais comportent des limites (observance faible, dépendance à l'opérateur, récurrence, difficultés techniques, etc.)

EyeOP1, qui fait l'objet de plusieurs essais cliniques en France et en Europe, est arrivé sur le marché fin 2012. Le dispositif utilise la procédure UC3 (Cyclo Coagulation Circulaire par Ultrasons) qui permet de réduire la pression intraoculaire en coagulant de façon partielle et contrôlée le corps ciliaire, qui produit l'humeur aqueuse. Il a obtenu le marquage CE en mai 2011. EyeTechCare, basée à Rillieux-la-Pape, près de Lyon, a été fondée en 2008 par trois managers expérimentés aux compétences complémentaires en matière médicale, industrielle et réglementaire. Elle emploie aujourd'hui près de 25 personnes. Huit demandes de brevets ont été déposées, en commun avec l'Inserm (Unité 1032) de Lyon. Depuis 2008, la société a obtenu près de 1,2 million d'euros sous forme d'aides et de subventions d'OSEO, ainsi que de nombreuses labellisations. La société a levé au total 18,7 millions d'euros lors de trois tours de table.

Contact : EyeTechCare
Tél. : +33(0)4 78 88 09 00
Fax : +33(0)4 78 97 45 11
www.eyetechcare.com